

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Direction régionale des douanes - Guadeloupe

Dernière modification le 16 mars 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [+590 5 90 99 45 30](tel:+590590994530) (tel:+590590994530)

Fax : [+590 5 90 81 33 92](tel:+590590813392) (tel:+590590813392)

Informations complémentaires : Infos Douane Service, téléphone : 0 811 20 44 44 (numéro violet ou majoré : coût d'un appel vers un fixe + service payant, depuis un fixe ou un mobile. Pour connaître le tarif, écoutez le message en début d'appel). Hors métropole et depuis l'étranger, téléphone : +33 1 72 40 78 50.

Courriel : dr-guadeloupe@douane.finances.gouv.fr ✉

Courriel : ids@douane.finances.gouv.fr ✉

Site web : <https://www.douane.gouv.fr> ↗

- [Saisine par voie électronique](https://pro.douane.gouv.fr) ↗ (https://pro.douane.gouv.fr) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312))

Adresse

Allée Maurice-Micaux
97100 Basse-Terre

Horaires d'ouverture

Le Lundi : de 07h00 à 13h00 de 14h30 à 18h00

Du Mardi au Mercredi : de 07h00 à 13h00

Le Jeudi : de 07h00 à 13h00 de 14h30 à 18h00

Le Vendredi : de 07h00 à 13h00

Responsable(s)

- **Directeur régional**
Philippe RICHARD, administrateur supérieur des douanes

